



Communiqué de presse

Mont-de-Marsan, le 20 sept. 2019

OFFICIALISATION DE L'AMEL DES LANDES

Une couverture 100% fibre optique en 2022

Xavier Fortinon, Président du Département des Landes, Jean-Louis Pédeuboy, Président du SYDEC et David El Fassy, Président d'Altitude Infrastructure ont engagé officiellement ce jour, 20 septembre 2019, le projet AMEL (appels à manifestation d'engagements locaux) sur le territoire des Landes qui va permettre à ce dernier d'atteindre une couverture à 100 % en fibre optique d'ici 2022.

Un coup d'accélérateur dans l'ambition numérique du département

Si lors de l'élaboration du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) initié par le Département en 2013, les objectifs prévoyaient le déploiement de la fibre optique pour 70 % des Landais et un débit minimal de 8 Mbits/s pour plus de 80 % des foyers, entreprises et établissements publics, le Département a souhaité doper l'aménagement numérique des Landes.

Afin de couvrir 100 % du territoire en fibre optique, il a en effet décidé d'équiper les zones où la fibre n'était pas prévue dans le schéma initial en prenant intégralement à sa charge le financement (10 M€) nécessaire à la construction de 6 600 nouvelles prises optiques. Les EPCI n'auront donc rien à payer. Il a par ailleurs sollicité le nouveau cadre réglementaire (AMEL) mis en place en 2018 par le Gouvernement après l'arrêt de l'abondement du Fonds pour la Société Numérique.

Dès mars 2019, le Département des Landes lançait une consultation AMEL auprès de l'ensemble des opérateurs privés, retenant au final la contribution d'Altitude Infrastructure parmi les 5 reçues.

Le projet s'inscrit en complément du Réseau d'Initiative Publique dont la réalisation a été confiée au SYDEC et la commercialisation à la SPL Nouvelle Aquitaine THD. De quoi apporter le très haut débit (plus de 30 Mbits/s) à 100 % des Landais d'ici fin 2022.

L'AMEL : un engagement fort pour l'opérateur

Altitude Infrastructure s'est engagé à couvrir intégralement sur fonds propres 105 000 prises d'ici fin 2022, sur la base d'engagements « contraignants et opposables » conformément à l'article L. 33-13 du code des postes et communications électroniques.

« La fibre optique pour tous et partout d'ici fin 2022 constitue une ambition à la mesure du département. Il s'agit là d'un enjeu majeur de développement et d'égalité sociale. Cet aménagement numérique nous permettra aussi de mettre en œuvre plus facilement des politiques publiques utiles aux Landaises et aux Landais, et de tracer les perspectives d'avenir pour l'ensemble de notre territoire » déclare Xavier Fortinon.

« Après la construction des réseaux électriques et de distribution d'eau, le Sydec s'empare du 3^e réseau qui va structurer notre département pour les décennies à venir : le déploiement de la fibre optique. Je suis fier de la confiance que toutes les collectivités territoriales témoignent envers notre syndicat qui a officiellement la charge de ces travaux pour un montant d'investissement de 112 M€ » déclare Jean-Louis Pédeuboy.

« Altitude Infrastructure se réjouit que le Département des Landes ait su construire un projet ambitieux, en cohérence et complément des réseaux déjà engagés. Pour ce deuxième projet AMEL que nous remportons, nous avons prévu d'y investir massivement pour atteindre les objectifs dans les délais souhaités » déclare David El Fassy.

Cartographie du déploiement du réseau de fibres optiques d'ici fin 2022

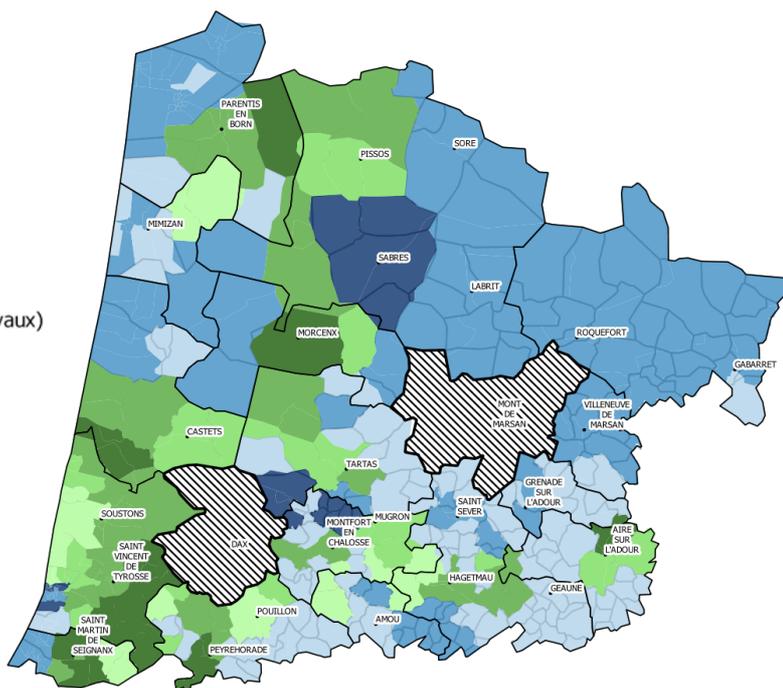
Légende

Calendrier SYDEC (études et travaux)

- 2018 - 2019
- 2019 - 2020
- 2020 - 2021
- 2021 - 2022

Calendrier Altitude Infrastructure (études et travaux)

- 2019 - 2020
- 2020 - 2021
- 2021 - 2022



A propos du Département des Landes :

Le Département des Landes, garant des solidarités territoriales, a décidé en 2013 de lancer un vaste plan d'aménagement numérique des Landes. Il en confie la réalisation au SYDEC. Ce réseau d'initiative publique, 176 M€ d'investissement programmés dont 40 M€ du Département, est mis en œuvre en 2016 avec le concours financier de l'Etat, de la Région et des Communautés de communes. En étant un des premiers départements en France à se saisir du dispositif des Appels à Manifestation d'Engagements locaux (AMEL), le Département des Landes a décidé d'accélérer l'aménagement numérique du territoire et de déployer la fibre pour tous d'ici fin 2022 pour répondre aux attentes des usagers.

www.landes.fr

www.xlandes-info.fr

A propos du SYDEC :

Créé en 1937, le Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC) est un organisme public qui regroupe les 327 communes landaises, de nombreux établissements de coopération intercommunale, le Conseil départemental et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. D'abord créé pour assurer la distribution de l'énergie électrique, d'autres compétences sont venues au fil du temps enrichir la palette de nos métiers. Le SYDEC intervient aujourd'hui dans des domaines essentiels de la vie de tous les Landais : l'éclairage public, la distribution du gaz, la maîtrise des énergies, les énergies renouvelables, la production et l'exploitation de l'eau potable, l'assainissement collectif et individuel, et plus récemment en 2013 l'aménagement numérique. En effet, suite à l'approbation du schéma directeur d'aménagement numérique en mars 2013 par le Département des Landes, la Région Aquitaine, le Département et les Communautés de communes ont confié au SYDEC leur compétence en matière d'aménagement numérique du territoire. Le pôle numérique du SYDEC a donc à charge la mise en œuvre de ce programme reflétant désormais la volonté régionale, départementale et locale.

www.sydec40.fr

A propos d'Altitude Infrastructure :

Altitude Infrastructure, filiale de la holding familiale Altitude créée par Jean-Paul Rivière en 1990, accompagne les collectivités depuis 2001 pour construire, développer, exploiter et commercialiser des réseaux de télécommunications alternatifs. Avec plus de 3 millions de prises FTTH contractualisées, Altitude Infrastructure compte parmi les leaders français de l'aménagement numérique du territoire et est présent sur 18 Réseaux Très Haut Débit : 9 départements de la région Grand Est (Départements des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et des Vosges), 4 départements de la région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur (Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes), 4 départements de la région Occitanie (Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales et Tarn-et-Garonne), 2 départements de la Région Normandie (Eure et Manche), 2 départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Doubs et Côte-d'Or), le département de la Vendée et les agglomérations de Vannes (Morbihan), de Maizières-les-Metz (Moselle), de Rodez (Aveyron) et la Métropole Toulon Provence Méditerranée (Var). En tant qu'opérateur d'opérateurs, il propose un catalogue de services ouvert à tous les opérateurs télécoms sur les réseaux déployés et est reconnu pour la neutralité de ses choix technologiques et la qualité de son exploitation.

www.altitudeinfrastructure.fr

@altitude_infra